

Avis N°2025-08 Avis du Conseil de Surveillance 17 octobre 2025

Avenant à la promesse de vente CH TOURCOING / COGEDIM

Vu les articles L6143-1 et L6143-7 du Code de la Santé publique ;

Vu l'avis favorable du Directoire en date du 09/09/2025 ;

Vu la présentation réalisée par le Directeur sur la situation du bien jointe en annexe ;

Les membres du Conseil de Surveillance émettent un avis favorable à la promesse de vente CH TOURCOING / COGEDIM.

Le Président du Conseil de Surveillance

JM. VUYLSTEKER

Cession du 327 rue de l'Yser, Tourcoing

Nouvelle promesse de vente

Conseil de Surveillance du 17 octobre 2025



Information générale : à la suite d'un échange avec COGEDIM, il a été sollicité deux cas de figures envisageable s'agissant de la signature définitive de l'acte :

- Signature définitive la vente et versement des fonds en juin par COGEDIM, le cas échéant ;
- Ajout à la rédaction de la promesse d'une clause supplétive intégrant, dans l'hypothèse d'une nouvelle PUV, le versement de 10 000 € par mois de retard à compter du 1er juin.
- Après échange avec COGEDIM en juillet 2025, cette clause a été finalement abandonnée au profit d'un versement de 50 000 euros amenant ainsi le prix de vente du terrain à 3 720 000 € HT intégrant des nouvelles clauses suspensives :
 - La pré-commercialisation de 50 % des logements proposés à la vente, soit 81 logement.
 - Cogedim a déjà entrepris des démarches auprès de SIA Habitat et Partenord habitat
 - La nouvelle promesse de vente est consentie jusqu'au 30 juin 2026.

2

Sur le fond de la nouvelle promesse de vente 2 :

· Bien immeuble objet de la vente :

DESIGNATION DES BIENS Sur la commune de l'OURCOING (59200), rue de l'Iver, Une parcelle de terrain à bâtit sur lequel existe un blockhaus Figurant au cadastre sous les références soir-autes :

Section	Numero	Lieudit	ha	3	ca
AP	327	rue de l'yser	1	07	42
Contenance Totale			1ha 97a 42ca		

Le prix :

4 464 000 euros se décompose de la manière suivante :

- Le taux de TVA de 20 % au promettant soit 744 000,00 euros
- Le prix hors taxes déclaré au promettant soit 3 720 000,00 euros
- Montant de frais prévisionnels de 50 000,00 euros.
- Soit un total de 4 514 000,00 euros

3